

2.6 Mobilité sociale

En 2015, 65 % des hommes français âgés de 35 à 59 ans relèvent d'une **catégorie socioprofessionnelle** différente de celle de leur père, selon l'**enquête Formation et qualification professionnelle** (figure 1). Ce taux de **mobilité sociale** est resté globalement stable depuis 40 ans : après une légère hausse entre 1977 et 1993 (+ 3 points, de 64 % à 67 %), il a ensuite diminué de 2 points pour s'établir en 2015 quasiment au même niveau qu'en 1977. La nature de la mobilité sociale a en revanche évolué. Elle est de moins en moins liée à l'évolution de la structure du marché du travail. Le déclin de l'emploi agricole et l'extension du salariat ayant ralenti au milieu des années 1970, la **mobilité non verticale** (notamment entre indépendants et catégories de salariés) ne concerne plus que 23 % des hommes en 2015, contre 33 % en 1977. Les trajectoires **ascendantes** et **descendantes** entre catégories de salariés sont toutes deux plus fréquentes, mais les déclassements sociaux ont davantage progressé. En 2015, 28 % des hommes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur père et 15 % une position inférieure, tandis que ces taux s'élevaient respectivement à 23 % et 7 % en 1977. La mobilité sociale est la plus forte pour les non-salariés, mais aussi pour les employés ou ouvriers non qualifiés, malgré une baisse de la mobilité de ces derniers après 1993 (figure 2).

En 2015, 71 % des femmes françaises âgées de 35 à 59 ans ne relèvent pas de la même catégorie socioprofessionnelle que leur mère. Ce taux de mobilité sociale a progressé de 12 points entre 1977 et 2015, principalement jusqu'en 1993. Les trajectoires sociales des femmes par rapport à leur mère sont nettement plus favorables que celles des hommes

par rapport à leur père, reflétant l'amélioration, depuis la fin des années 1970, de la place des femmes sur le marché du travail. En 2015, 40 % d'entre elles occupent une position sociale plus élevée que celle de leur mère, tandis que 12 % relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle moins valorisée. En 1977, la mobilité sociale ascendante était déjà 3 fois plus fréquente que la mobilité descendante (17 % contre 6 %). La mobilité non verticale des femmes a quant à elle reculé davantage que celle des hommes, passant de 37 % en 1977 à 19 % en 2015. En 2015, les filles d'une mère non salariée changent bien plus souvent de catégorie que les filles de salariée (25 points de plus), mais elles sont moins nombreuses.

Plus on descend dans l'échelle sociale et plus les mobilités ascendantes sont fréquentes. Elles sont toutefois souvent polarisées vers les positions sociales les plus proches. En 2019, selon l'**enquête Emploi**, 40 % des fils et 34 % des filles d'un père employé ou ouvrier non qualifié sont employés ou ouvriers qualifiés, tandis que 19 % (filles comme fils) sont de profession intermédiaire et moins de 10 % sont cadres (figure 3). La transmission des inégalités reste importante. Les personnes ayant un père cadre sont quatre fois plus souvent elles-mêmes cadres que les filles et les fils d'un employé ou ouvrier qualifié.

Si la mobilité ascendante des femmes est forte par rapport à leur mère, cela n'est pas le cas par rapport à leur père. En 2019, 28 % des filles d'un employé ou ouvrier qualifié connaissent un déclassement social, contre 12 % des hommes issus de ce milieu social. C'est également le cas de 41 % des femmes dont le père est profession intermédiaire, contre 30 % des hommes de même origine sociale. ■

Définitions

La nomenclature de la **catégorie socioprofessionnelle** des actifs ou anciens actifs occupés est ici légèrement remaniée : les employés et les ouvriers sont regroupés, puis distingués selon qu'ils sont ou non qualifiés.

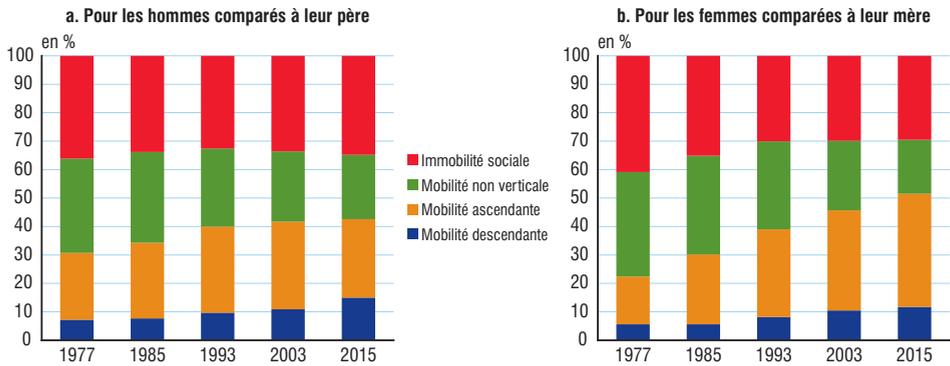
La **mobilité sociale** désigne les situations où une personne relève d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle du parent auquel elle est comparée. Lorsqu'il s'agit de catégories de salariés, la mobilité est dite **ascendante** si la position sociale du fils ou de la fille est jugée supérieure à celle du parent, **descendante** si elle est jugée inférieure. La mobilité sociale est dite **non verticale** lorsqu'elle a lieu entre des catégories socioprofessionnelles difficilement hiérarchisables, principalement quand l'un est salarié et l'autre indépendant.

Enquête Formation et qualification professionnelle, enquête Emploi : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

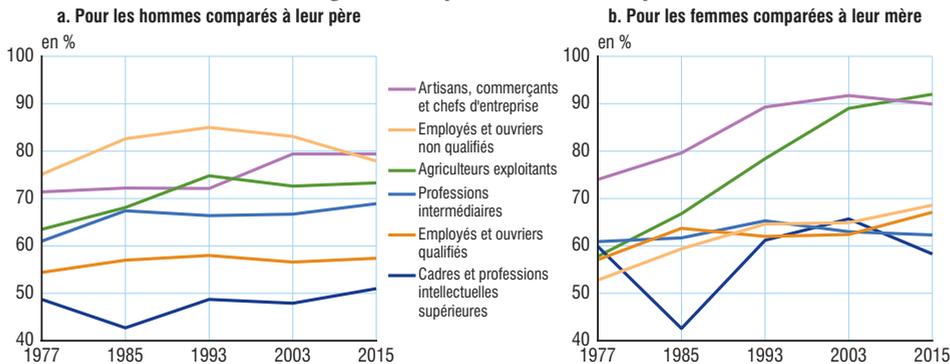
- « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *Insee Première* n° 1739, février 2019.

1. Mobilité sociale observée de 1977 à 2015



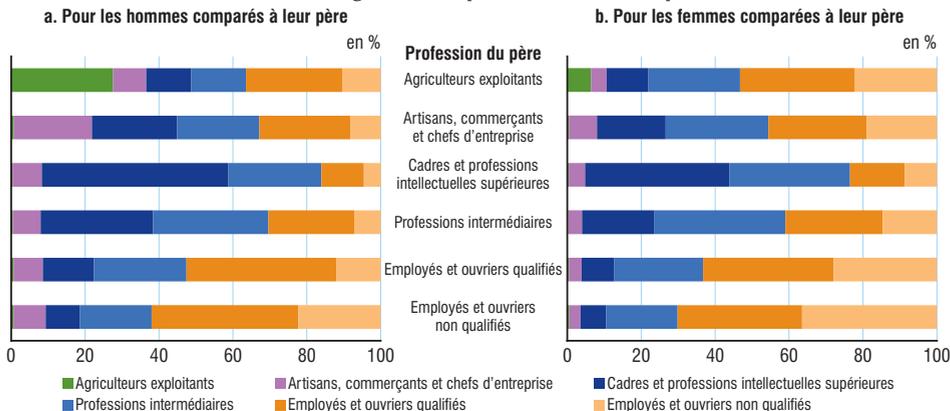
Lecture : en 2015, 65 % des hommes relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père, 28 % ont connu une mobilité ascendante. Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête. Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

2. Mobilité sociale selon la catégorie socioprofessionnelle du parent entre 1977 et 2015



Note : les fortes variations entre 1977 et 1993 de la mobilité sociale des filles des mères cadres sont à considérer avec précaution, dans la mesure où plus on remonte dans le temps et plus les effectifs de mères cadres sont faibles. Lecture : en 2015, 78 % des hommes de père employé ou ouvrier non qualifié relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête. Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.

3. Destinées sociales selon la catégorie socioprofessionnelle du père en 2019



Note : pour les femmes, la destinée sociale est mesurée en comparaison au père, car la profession de la mère n'est pas renseignée dans un grand nombre de cas. Lecture : en 2019, 9 % des hommes de père agriculteur exploitant sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise. Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre 2019. Source : Insee, enquête Emploi 2019.